



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Bureau du : 13 novembre 2017

Délibération n° 2017-69

Étaient présents :

Administrateurs présents : Bernard Saleix – Jacques Foulquier - Alain Pialat – Bernard Hillaire – Cyril Laurent – Anne-Lyse Messenger

Absents excusés :

Max Roustan avec pouvoir à Bernard Saleix

Assistaient à la séance avec voix consultative :

Jean-Luc Garcia - Directeur Général
Philippe Curtil – Directeur Général Adjoint
Didier Barthélémi – Directeur Financier

Secrétariat assuré par : Brigitte Abitabile

Autorisation d'ester en justice

Contentieux avec la SCCV LES TERRASSES DU GARDON et la SAS SEAC

Le Bureau du Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance du rapport n° 2017-69 annexé et après en avoir délibéré :

- Autorise le Directeur Général à entreprendre toutes les actions en justice auprès des juridictions compétentes contre la SCCV LES TERRASSES DU GARDON et, le cas échéant, la SAS SEAC.

Le Directeur Général

Jean-Luc GARCIA